

Accusé de réception en préfecture
087-218707008-20200526-D2020-17-DE
Date de télétransmission : 28/05/2020
Date de réception préfecture : 28/05/2020

Commune de LA GENEYTOUSE

Registre des délibérations du Conseil Municipal

Délibération n° 2020-17 en date du 26/05/2020 portant désignation des représentants au Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable des Allois :

Le Conseil municipal de La Geneytouse s'est réuni à la mairie le 26 mai 2020, à 19H30 suivant convocation en date du 19 mai 2020, sous la présidence du Maire, M. Alain FAUCHER.

Présents : MM. FAUCHER Alain, ALLAMARGOT Béatrice, ARMAND Thierry, AUBERGER Marie-Sophie, BESSE Magali, BLIN Matthieu, CASTANET Christine, DESROCHE Roger, DUBREUIL Marc, DUFOUR Dominique, GILLES Dominique, JACQUET Michel, JAUNEAU Bernard, LATOUR Christelle, THEYS Antony.

Mme CASTANET Christine a été élue secrétaire de séance.

Membres	Présents	Représentés	Votants	Exprimés	Pour	Contre
15	15	0	15	15	15	0

Le Conseil Municipal,

- Vu l'article L 5721-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,
- après en avoir délibéré à l'unanimité,

DESIGNE pour représenter la commune au Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable des Allois :

- M. DESROCHE Roger, délégué titulaire,
- M. THEYS Antony, délégué titulaire,
- M. JACQUET Michel, délégué suppléant,
- Mme LATOUR Christelle, déléguée suppléante.

A La Geneytouse, le 27 mai 2020

Le Maire,

Alain FAUCHER



Délibération certifiée exécutoire, affichée et transmise à la Préfecture le 28 mai 2020.